

RAPPORT DE PRESENTATION

SEANCE DU 27 JUIN 2022

18 heures

Désignation d'un(e) secrétaire de séance : Brigitte VAPPIANI

1) Approbation de la séance du 28 mars 2022

Vous avez tous reçu le compte-rendu de la séance du 28 mars 2022 dont l'ordre du jour était le suivant :

- Approbation de la séance du 7 février 2022
- Compte de gestion 2021 – Commune
- Compte Administratif 2021 – Commune
- Affectation des résultats 2021 – Commune
- Budget Primitif 2022 – Vote des taux
- Budget Primitif 2022 – Commune
- Personnel Communal – Tableau des effectifs
- Budget Primitif 2022 – Subventions
- Budget Primitif 2022 – AMOMFERLOR
- Budget Primitif 2022 – Fonds d'Aide aux jeunes
- Compte de Gestion 2021 – Régie du réseau de chaleur
- Compte Administratif 2021 – Régie du réseau de chaleur
- Affectation des résultats 2021 – Régie du réseau de chaleur
- Budget Primitif 2022 – Régie du réseau de chaleur
- Taxe sur les logements vacants
- Taxe d'Aménagement – Exonération
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties – Exonération
- Ateliers municipaux – Acquisition de terrains
- Ateliers municipaux – Travaux – Maîtrise d'œuvre – Procédure
- Périscolaire – Mercredis récréatifs – Règlements
- Périscolaire – Mercredis récréatifs – Tarifs
- Finances Publiques – Estimation – Centre-ville
- Finances Publiques – Estimation – Rue de Longwy
- Forêts – Travaux
- Location de terrains
- Acquisition de terrains
- Personnel Territorial – Organisation du temps de travail
- Concession au cimetière – Reprise
- Mobilier scolaire ancien – vente
- PPRM – Information
- Information UKRAINE
- Divers.

Il conviendra de faire part de vos éventuelles remarques et/ou observations.

VOTE

2) Approbation de la séance du 27 mai 2022

Vous avez tous reçu le compte-rendu de la séance du 27 mai 2022, dont l'ordre du jour était le suivant :

- Accueil périscolaire – Emprunt
- Accueil périscolaire – Ligne de trésorerie
- Cession – 13, rue du Moulin

- SISCODIPE – Schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques
- Divers

VOTE

3) Taxe d'aménagement – Exonération

Présentation : Le Maire

Par délibération du 28 mars 2022, vous avez décidé de supprimer l'exonération de la taxe d'aménagement de la ZAC du Pogin.

Or, la Préfecture nous a saisi sur la fragilité juridique de cette délibération.

En effet, l'exonération de la taxe d'aménagement dans le périmètre des ZAC est une exonération automatique et non facultative, sauf à apporter la preuve que le coût des équipements a été mis à la charge de la collectivité.

Il faudrait apporter des éléments de justification, notamment de préciser si des charges communales sont attachées à la ZAC.

Cela semble difficile.

Il conviendra :

- soit de maintenir la délibération avec les justificatifs nécessaires
- soit de la rapporter (annuler).

Avis de la commission des Finances : Favorable

4) Accueil périscolaire – Offres – Actes d'engagement

Présentation : M. Florent BALSAMO

La commission d'appel d'offres, après analyse par les commissions scolaires, périscolaires et travaux, ont validé les offres suivantes (après négociation) :

Lot 1	- Démolition – Désamiantage – Terrassement – Gros œuvre – SDM	:	944 975,00 € HT
Lot 2	- Charpente bois – Murs à ossature bois – Bardage – Le Bois Frères	:	760 725,00 € HT
Lot 3	- Couverture – Etanchéité – Végétalisation – SOPREMA	:	225 000,00 € HT
Lot 4	- Menuiseries extérieures bois		- reporté
Lot 5	- Serrurerie - LEFEBVRE	:	77 049,00 € HT
Lot 6	- Cloisons – Doublages – Faux-plafonds - LECHNEMAL	:	132 500,00 € HT
Lot 7	- Peintures – Sols souples – FRANCE PEINTURE	:	72 544,00 € HT
Lot 8	- Carrelages – Faïences – JBR	:	55 182,00 € HT
Lot 9	- Menuiseries intérieures – BALDINI	:	86 296,00 € HT
Lot 10	- Cuisine – TECHNAL DISTRIBUTION	:	25 400,84 € HT
Lot 11	- Electricité - EGDL	:	78 237,00 € HT
Lot 12	- Plomberie – Sanitaires – WEBER	:	259 354,00 € HT
Lot 13	- VRD – MULLER TP	:	<u>326 386,00 € HT</u>

TOTAL (avec estimation du lot 4 : 177 500 €) : 3 221 148,84 € HT

Pour rappel :

- Total DC estimatif 2 724 286,97 € HT
- Offres avant négociations 3 566 149,94 € HT (avec estimation du lot 4)

Avis de la commission des Finances : Favorable

5) Ecole maternelle les Platanes – Procédures

Présentation : Le Maire

Dans le cadre de l'aménagement de l'école maternelle les Platanes, il y a lieu d'autoriser le Maire :

- à réaliser les différentes procédures pour le choix des entreprises, des bureaux d'étude et autres assimilés
- à signer la déclaration de travaux et/ou permis de construire.

Avis de la commission des Travaux : Favorable (réunion du 20 juin 2022)

Avis de la commission des Finances : Favorable

6) Régie – Carte bancaire

Présentation : M. Florent BALSAMO

Il vous sera proposé de créer une régie d'avance avec compte DFT et carte bancaire.

Ce moyen de paiement permettrait de régler directement certains achats, par Internet ou autre moyen commercial.

Il conviendra de bien définir :

- les dépenses envisagées (par nature)
- le montant maximum du plafond de dépenses.

Avis de la commission des Finances : Favorable – 1500 € par achat

7) SEBL – Compte-rendu annuel d'activités 2021 (CRAC 2021)

Présentation : Le Maire

La SEBL nous a transmis son CRAC 2021.

Il convient de noter que l'année 2021 a été peu importante en matière d'activités, compte-tenu des blocages dus à la pandémie et au problème de l'assainissement.

De ce fait, il n'y a pas de changement par rapport au CRAC 2020 qui vous a été présenté le 13 décembre 2021.

Il a été fait :

- les études pour la viabilisation de la tranche 4
- la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux de la tranche 4
- l'attribution des travaux de la tranche 4 à la société LINGENHELM, le 16 septembre 2021, avec notification le 13 janvier 2022, suite à un recours de la société MTP.

Les principales dépenses sont les suivantes :

- Aménagement T3 – honoraires techniques	761 839 € TTC
- Frais divers (publicité, tirage, géomètre, impôts, commercialisation)	26 551 € TTC
- Frais généraux (rémunération du concessionnaire)	89 141 €
- Frais financiers	92 765 €

Les principales recettes sont les suivantes :

- Ventes de terrains	1 255 200 € TTC
- Remboursement d'avances (ENEDIS)	43 920 €
- Participation assainissement CAPDFT	108 233 €

Le solde de trésorerie s'élève au 31 décembre 2021 à 355 019 €.

Avis de la commission des Finances : Favorable

8) Police pluri-communale – Convention Thionville - Terville – Manom

Présentation : Le Maire

Il vous sera proposé de signer une convention annuelle pour la présence de la police pluri-communale sur le territoire de FONTOY, à raison de 780 heures par an (moyenne 65 heures / mois), qui seront ventilées selon les besoins exprimés par la mairie de FONTOY et validés par le programme établi par le Chef de la police municipale.

Le coût estimé par la ville est de 780 heures x 40 = 31 200 € / an

Se répartissant comme suit :

- Frais de personnel	: 780 x 35	= 27 300 €
- Frais de fonctionnement	: 780 x 5	= <u>3 900 €</u>
		31 200 €

Cette somme est réglée à hauteur de 80 % à Thionville et de 20 % à Terville.

Avis de la commission des Finances : Favorable

9) **Police pluri-communale – Procès-verbal électronique**

Présentation : Le Maire

Il vous sera proposé d'autoriser le Maire à signer une convention avec l'Etat pour la mise en œuvre du processus de la verbalisation électronique sur le territoire de la commune.

Avis de la commission des Finances : Favorable

10) **Ecoles communales – Lommerange – Participation 2022 / 2023**

Présentation : M. Florent BALSAMO

Il est rappelé que la ville accueille les enfants de Lommerange depuis 2012 en primaire et depuis 2019 en maternelle.

De ce fait, il convient de fixer la participation 2022 / 2023, sachant que les participations précédentes étaient les suivantes :

- 2015 / 2016	: 380 €
- 2016 / 2017	: 380 €
- 2017 / 2018	: 400 €
- 2018 / 2019	: 430 €
- 2019 / 2020	: 460 €
- 2020 / 2021	: 500 €
- 2021 / 2022	: 550 €.

Avis de la commission des Finances : Proposition à 600 € par élève

11) **Crédits scolaires – 2022 / 2023**

Présentation : Mme PEIFFER

La ville attribue un crédit scolaire de 26 € par élève pour l'achat de matériel et autres documents scolaires.

Il convient de définir le montant 2022 / 2023, sachant que le nombre d'élèves prévisionnel est de l'ordre de 320.

Avis de la commission des Finances : 27 € par élève

12) Crédits scolaires pour fournitures – 2022 / 2023

Présentation : Mme PEIFFER

La ville attribue un crédit scolaire de 17 € par élève pour l'achat de fournitures scolaires (cahiers, crayons, etc...)

Il convient de définir le montant 2022 / 2023, sachant que le nombre d'élèves prévisionnel est de l'ordre de 320.

Avis de la commission des Finances : 18 € par élève

13) Classe d'Inclusion scolaire – ULIS (Unité Localisées pour l'Inclusion Scolaire) – Participation 2022 / 2023

Présentation : Mme PEIFFER

La ville a une classe d'inclusion scolaire à l'école du Centre, qui compte 12 élèves (dont 4 de FONTOY).

Il convient de définir la participation 2022 / 2023 pour les communes de résidences, sachant que celles demandées précédemment sont les suivantes :

- Participation 2014 / 2015 : 700 € dont 140 € reversés à l'école du Centre
- Participation 2015 / 2016 : 750 € dont 140 € reversés à l'école du Centre
- Participation 2016 / 2017 : 800 € dont 140 € reversés à l'école du Centre
- Participation 2017 / 2018 : 850 € dont 140 € reversés à l'école du Centre
- Participation 2018 / 2019 : 900 € dont 140 € reversés à l'école du Centre
- Participation 2019 / 2020 : 950 € dont 140 € reversés à l'école du Centre
- Participation 2021 / 2022 : 1 000 € dont 140 € reversés à l'école du Centre.

Avis de la commission des Finances : 1000 € par élève dont 140 € reversés à l'école du Centre

14) Personnel territorial – Tableau des effectifs – Modification

Présentation : Le Maire

Il vous sera proposé de modifier les postes au 1^{er} septembre 2022, comme suit :

- Rédacteur principal → Rédacteur
- 2 adjoints techniques 1^{ère} classe → 2 adjoints techniques

Avis de la commission des Finances : Favorable

15) CAPDFT – Groupement de commandes

Présentation : Le Maire

Il vous sera proposé de renouveler les groupements de commandes pour les points suivants :

- Mise à disposition du pupitre de sonorisation
- Vérification, protection et renouvellement du matériel de lutte contre l'incendie
- Eclairage public.

Avis de la commission des Finances : Favorable

16) Le Pogin – Cession de terrain

Présentation : Le Maire

Il convient d'autoriser le Maire à céder à Monsieur et Madame CERQUI – 19, Allée des 4 Saisons, le terrain cadastré section 10 n° 382/35 au prix de 58,50 € le m² (estimation des Domaines).

Surface : 16 m²

Recette estimée : 936 €.

Frais de notaire à la charge des acquéreurs.

Avis de la commission des Finances : Favorable

17) Le Pogin – Acceptation de recette – Arpentage

Présentation : M. Florent BALSAMO

Dans le cadre du projet de cession de terrains communaux au Pogin, il convient d'autoriser le Maire à recouvrer les frais d'arpentage, pour un montant total de 1 344 €.

Avis de la commission des Finances : Favorable

18) Cession 13, rue du Moulin – Convention

Présentation : M. Florent BALSAMO

Il y a lieu d'autoriser le Maire à signer une convention de mandat avec IAD, Monsieur IOVALONE pour la cession 13, rue du Moulin, sachant que le prétendu acquéreur s'est désisté.

Prix de vente : 93 000 €

Honoraires : 6 000 €

Avis de la commission des Finances : Favorable

19) Domaine public – Conventions

Présentation : Le Maire

Il y a lieu d'autoriser le Maire à signer une convention d'occupation du domaine public avec :

- Monsieur BARDOTTI	- 6, rue de l'Eglise	(bardage) – isolation extérieure
- Monsieur FRIEDMANN	- 4, rue de l'Eglise	(bardage) – isolation extérieure
- Monsieur SOURSAC	- 2, rue de l'Eglise	(bardage) - isolation extérieure
- Monsieur GARRIGA	- 2, rue du Moulin	(coffret ENEDIS)

Avis de la commission des Finances : Favorable 30 €

20) Conseil Départemental 57 – Bibliothèque – Convention

Présentation : Le Maire

Il y a lieu d'autoriser le Maire à renouveler la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique et des bibliothèques, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Convention faite pour 2 ans.

Les engagements de la commune sont les suivants :

- gratuité pour les moins de 18 ans
- nombre d'heures d'ouverture minimum : 6 heures / semaine
- budget d'acquisition minimum d'un euro / habitant, par an.

Avis de la commission des Finances : Favorable

21) Assurances – Dommages aux biens – Convention – Avenant

Retrait

22) Ponts – Etude – Autorisation d'une procédure

Présentation : Le Maire

Il convient d'autoriser le Maire à lancer une procédure de choix d'un bureau d'études pour un diagnostic des ponts communaux.

Avis de la commission des Finances : Favorable

VOTE

23) Règles de publicité des actes – Modification

Actuellement la publicité des actes se fait par affichage.

Aussi, à compter du 1^{er} juillet 2022, il y a lieu de choisir un mode de publicité :

- affichage
- publication support papier
- publication électronique.

CHOIX ET VOTE

24) Information – Plan de Prévention des Risques Miniers

Le Maire + Monsieur MAOUCHI

25) Forêts – Procédure

Il vous sera indiqué que la procédure de marché adapté pour le peuplement d'épicéas est en cours.

Explications : Monsieur LAZZAROTTO.

26) Information – Bornes électriques

Monsieur DUVAL

27) **Information – Présence Postale**

Le Maire

28) **Information – Jumelage – Fête Nationale**

Aurélie BLACH

29) **Divers**